ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Janvier-Février 1988

Afrique

Afrique australe

La mission du président du CICR en Afrique australe, du 12 au 20 février, est relatée en page 171.

Ethiopie

Malgré de nombreuses difficultés, les opérations de secours destinées aux centaines de milliers de civils victimes de la situation conflictuelle et de la sécheresse se sont poursuivies début 1988.

Les problèmes rencontrés pour acheminer les vivres au Tigré, une des régions où les besoins constatés sont les plus importants, ont contraint les délégués à reporter à plusieurs reprises les distributions qu'ils avaient prévues. Au Wollo, le CICR n'était toujours pas en mesure de lancer son programme de secours à la fin de février.

Plus de 360 000 personnes ont bénéficié d'une assistance alimentaire en janvier et environ 540 000 en février. Cependant, ces résultats n'ont pas satisfait le CICR, qui espérait, fin 1987, être plus rapidement en mesure de venir en aide à un nombre encore plus élevé de bénéficiaires.

Or, les deux premiers mois de 1988 ont démontré que la politique des routes ouvertes préconisée par le CICR était loin d'être systématiquement respectée et, à la fin de février, les stocks de vivres situés à proximité des lieux de distributions diminuaient de façon inquiétante.

Sud Soudan

En raison de l'intensification des combats, en particulier dans la région de Kapoeta, l'hôpital chirurgical du CICR à Lokichokio, sur sol kenyan, près de la frontière soudanaise, a accueilli un nombre élevé de blessés (71 en janvier; plus de 150 en février, alors que l'hôpital dispose en temps normal d'une cinquantaine de lits).

Ouganda

Les délégués ont poursuivi leurs visites de lieux de détention, dans la capitale (Luzira Upper, Luzira Remand, Central Police Station) et en province (Mbale et Moroto).

Sur les 6600 prisonniers ainsi recensés, 3931 étaient détenus sous la responsabilité de la NRA («Armée Nationale de Résistance», devenue l'armée gouvernementale en 1986). Une assistance médicale et alimentaire, ainsi que divers objets de loisirs ou de première nécessité, ont été fournis aux détenus par les délégués.

Tchad/Libye

Pendant la deuxième quinzaine de janvier, les délégués du CICR, dont un médecin, se sont rendus en Libye où ils ont visité 52 prisonniers de guerre tchadiens. Le gouvernement tchadien a été informé début février des résultats de cette mission; cartes de capture et messages familiaux lui ont été remis à cette occasion.

Angola

Après avoir été suspendues depuis le 14 octobre 1987, date du tragique accident d'avion qui a coûté la vie à huit personnes, les activités du CICR ont repris sur le Planalto, le 22 février.

Etant donné les besoins alimentaires constatés lors des premières évaluations entreprises dans les provinces de Huambo, Bié et Benguela, des distributions de vivres étaient prévues dès le début mars. En outre, deux centres de nutrition ont été ouverts dans la région de Huambo en février.

Amérique latine

Missions du délégué général et de son adjoint

Le délégué général pour l'Amérique latine a rencontré les nouvelles autorités du *Suriname* (notamment M. Shankar, président, et M. Arron, vice-président et Premier ministre) au cours de la mission qu'il a effectuée dans ce pays du 25 au 29 janvier. Ses nombreux entretiens lui ont permis de présenter aux autorités les activités passées et les objectifs du CICR au Suriname (où un délégué est basé en permanence depuis le mois de novembre 1987): rôle de l'institution à l'égard de la population civile, ainsi que dans le cadre d'un éventuel retour des réfugiés de Guyane française; diffusion du droit international humanitaire auprès des forces armées; renforcement de la capacité opérationnelle de la Société nationale.

En *Colombie*, les 3 et 4 février, le délégué général s'est entretenu de l'action du CICR en faveur des personnes détenues avec le ministre de la Défense, le général Samudio Molina.

Poursuivant sa mission au *Pérou*, le délégué général a fait part aux autorités de ce pays des objectifs du CICR et des difficultés que rencontre l'institution depuis plus d'une année, tant en ce qui concerne l'accès à certains détenus de sécurité qu'en ce qui concerne son action dans les zones sous état d'urgence, notamment celle d'Ayacucho. C'est ainsi que le délégué général s'est entretenu avec les ministres de la Justice, de l'Intérieur et de la Défense, avec le procureur de la République, avec le chef de la police, ainsi qu'avec les autorités d'Ayacucho. Peu après cette mission, le chef de la délégation du CICR au Pérou a également présenté les objectifs du CICR concernant les zones d'urgence au chef du commandement politico-militaire d'Ayacucho (le mois de mars a été marqué par un progrès, car le CICR a reçu l'autorisation de se déplacer de nouveau librement dans la province d'Ayacucho).

Au cours de sa mission en Amérique latine, le délégué général a aussi eu des entretiens avec les dirigeants des Sociétés nationales de chaque pays visité.

Le délégué général adjoint s'est rendu en *Haïti*, à la fin de janvier, où il a notamment rencontré le chef de l'état-major des forces armées: l'entretien a permis de présenter le rôle que peut jouer le CICR dans le domaine de la détention, ainsi que de discuter de la diffusion du droit international humanitaire auprès des forces armées. Des entretiens

avec les dirigeants de la Société nationale ont porté sur le plan d'action du CICR pour le renforcement de la capacité opérationnelle de la Croix-Rouge haïtienne. Par la suite, le délégué du CICR basé en Haïti a eu l'occasion de présenter les objectifs de l'institution au nouveau chef de l'Etat, le président Manigat.

Ouverture d'une délégation au Guatemala

Le CICR a une délégation au Guatemala depuis le 19 janvier. Le CICR entend développer des activités dans les domaines suivants: aide à la population civile déplacée, visites aux détenus, diffusion du droit international humanitaire, appui aux activités de la Société nationale.

Autres activités

Des détenus de sécurité ont été visités au *Chili*, en *Colombie*, au *Nicaragua* (où le CICR a, en outre, procédé à la fin de février à un recensement général des détenus dans les prisons du système pénitentiaire national), au *Pérou*, au *Salvador*, tandis que les programmes d'assistance en faveur des populations civiles du *Nicaragua* et du *Salvador* se sont poursuivis.

La délégation régionale de Buenos Aires a effectué des missions en *Bolivie*, au *Paraguay* et en *Uruguay*, pour discuter avec les autorités et/ou les Sociétés nationales de ces pays de sujets d'intérêt commun. Une mission similaire a été effectuée en *République dominicaine* par la délégation régionale de San José de Costa Rica.

Asie

Conflit afghan

Afghanistan — Comme convenu avec les autorités afghanes en décembre, une équipe du CICR est arrivée à Kaboul le 26 janvier pour commencer les visites aux personnes détenues. Cette équipe était composée de huit expatriés suisses dont un médecin et deux interprètes.

A la fin de février, une quarantaine d'employés afghans travaillaient au centre orthopédique du CICR à Kaboul, sous la supervision de deux techniciens du CICR qui leur ont donné une formation en la matière. L'atelier du centre a commencé en janvier sa production de béquilles et de genoux artificiels.

Pakistan — La délégation du CICR au Pakistan a maintenu des contacts réguliers avec les mouvements d'opposition afghans en vue d'obtenir l'accès aux prisonniers qu'ils pourraient détenir.

Les hôpitaux chirurgicaux de Peshawar et de Quetta ont connu deux mois relativement calmes, avec des taux d'occupation moyens respectifs de 70 et 95%. Généralement les hôpitaux du CICR accueillent moins de patients pendant les mois d'hiver: la neige et la glace bloquent de nombreux cols et il est difficile d'évacuer les blessés à l'intérieur de l'Afghanistan.

Birmanie

A la fin de janvier, l'accord de coopération entre le CICR et le ministère de la Défense pour la poursuite du programme de soutien au centre orthopédique de l'hôpital militaire de Rangoon a été prolongé d'une année. Par ailleurs, le CICR a continué ses activités à l'hôpital de Rangoon en faveur des amputés civils, qui se déroulent en collaboration avec le ministère de la Santé et la Croix-Rouge birmane.

Conflit du Kampuchea

Le CICR a poursuivi ses démarches aux fins d'apporter une meilleure protection aux quelque 260 000 civils khmers et vietnamiens déplacés sur la frontière khméro-thaïlandaise et de pouvoir visiter toutes les personnes détenues en raison du conflit. En janvier et février, les trois équipes qui travaillent à l'hôpital du CICR à Khao-I-Dang ont opéré 764 patients khmers et vietnamiens. Les services de recherches du CICR se sont occupés de demandes de familles portant sur plus de 2200 personnes, Khmers et Vietnamiens, recherchées sur la frontière et à l'étranger. Le CICR a également assuré l'acheminement du courrier échangé entre les camps (plus de 3900 lettres).

Philippines

En janvier et en février 1988, le CICR a poursuivi ses programmes d'activité aux Philippines. Il a notamment continué ses visites aux prisonniers détenus en relation avec les incidents liés à l'insurrection et aux personnes détenues à la suite de tentatives de coup d'Etat (394 détenus visités), son action de secours et d'assistance médicale en faveur des personnes déplacées ou bloquées par les événements (9893 personnes assistées), ainsi que ses activités de diffusion du droit international humanitaire et des principes fondamentaux du Mouvement.

Europe

Mission en Union des Républiques socialistes soviétiques

Le directeur des Opérations du CICR et le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord se sont rendus à Moscou, à la fin de février, pour s'entretenir de diverses questions d'intérêt commun, tant avec des représentants du ministère des Affaires étrangères qu'avec le président de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Moyen-Orient

Conflit Iran-Irak

Le 17 février 1988, vingt-huit prisonniers de guerre irakiens blessés, malades ou âgés ont été rapatriés d'Iran vers Bagdad à bord d'un avion affrété par le CICR. Une équipe constituée d'un médecin, d'un infirmier et de deux délégués du CICR accompagnait ces prisonniers de guerre. Cette opération porte à 205 le nombre de prisonniers de guerre irakiens rapatriés par le CICR depuis le début de l'année 1987.

Le directeur des Opérations et le délégué général pour le Moyen-Orient se sont en outre rendus à Bagdad où ils ont eu, le 28 février, un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, M. Tarek Aziz. Cette mission avait pour but de présenter au gouvernement irakien le bilan des activités du CICR en faveur des prisonniers de guerre internés en Iran et en Irak. Notons qu'une nouvelle série de visites aux prisonniers de guerre iraniens internés en Irak a débuté le 6 février.

Enfin, une équipe médicale du CICR a effectué du 24 au 28 janvier une évaluation médico-nutritionnelle et sanitaire complète du camp d'Al Tash, dans la province d'Anbar en Irak, où sont internés des Kurdes iraniens. Les conclusions de cette évaluation ont été présentées au gouverneur de la province d'Anbar.

Israël et territoires occupés

Les événements qui secouent les territoires occupés par Israël depuis le 9 décembre 1987 s'étant poursuivis avec une violence accrue, la délégation du CICR a été renforcée à plusieurs reprises pour être à

même d'accomplir les tâches de protection qui lui incombent: sur les lieux mêmes des manifestations et dans les camps et villages placés sous couvre-feu, la présence du CICR a pu contribuer à réfréner la violence et a permis d'assurer l'évacuation rapide des blessés; les déléguées ont en outre continué de se rendre régulièrement dans les établissements hospitaliers pour y visiter les blessés, s'assurant que leurs familles savaient où ils se trouvent et que l'infrastructure médicale en place était suffisante pour les soigner; enfin, les délégués du CICR ont régulièrement visité les lieux de détention, notamment les nouveaux centres ouverts par les autorités israéliennes spécifiquement pour l'incarcération des personnes arrêtées dans le contexte des troubles dans les territoires occupés; ces visites ont permis aux délégués d'informer les familles des détenus, d'évaluer les besoins matériels des prisonniers, le cas échéant, et de se rendre compte des conditions de détention.

Le délégué général pour le Moyen-Orient s'est rendu en Israël du 19 au 24 janvier afin d'y faire avec les autorités israéliennes un tour d'horizon des questions suscitées tant par les activités de routine du CICR dans cette région que par celles qui s'inscrivent dans le cadre des troubles récents.

Quatre Cisjordaniens ayant été expulsés par les autorités israéliennes le 13 janvier, le CICR publiait le soir même un communiqué de presse dans lequel il notait avec consternation cette expulsion, soulignant que la pratique des expulsions constitue une violation grave de l'article 49 de la IVe Convention et contrevient au droit humanitaire.